

Une start-up refonde l'industrie française de l'imagerie médicale

Nicolas Sarkozy devait visiter, le 7 avril, Supersonic Imagine, créée par le physicien Mathias Fink

Un chercheur ayant fait des découvertes fondamentales peut aussi être passionné par les applications. Au point de créer des sociétés pour exploiter ses inventions. Tel est le message que compte faire passer Nicolas Sarkozy, en visite, mardi 7 avril, chez Supersonic Imagine, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Cette société fut créée en 2005 sur une invention du physicien Mathias Fink, chercheur à l'École supérieure de physique et chimie industrielle (ESPCI), et de Mickael Tanter, directeur de recherche à l'Inserm. Elle pourrait réussir l'exploit de prendre place sur le marché de l'imagerie médicale, dominé par trois multinationales – l'américain General Electric (GE), l'allemand Siemens, le hollandais Philips. La France est absente de ce secteur depuis 1987, date de la cession par Thomson de la Compagnie générale de radiologie (CGR) à GE, puis de la délocalisation, au début des années 2000, du laboratoire français de recherche Philips aux États-Unis.

Pour venir sur le devant de la scène, Supersonic Imagine compte sur son appareil d'échographie, l'Aixplorer, capable de repérer des tumeurs d'un millimètre de diamètre, comme le font les

Des composants pour jeu vidéo contre le cancer

Quand Mathias Fink et son équipe du laboratoire Onde et Acoustique de l'ESPCI ont mis au point leur appareil de dépistage du cancer, il fallait 45 minutes pour voir l'échographie à l'écran, le temps nécessaire pour traiter les 10 000 images par seconde fournies par la machine. Le cliché apparaît maintenant instantanément. Les ingénieurs de Supersonic Imagine ont utilisé des cartes graphiques de jeu vidéo pour traiter les données. L'appareil va bénéficier des améliorations continues de cette technologie bon marché.



L'Aixplorer, l'appareil mis au point par les ingénieurs de la société, permet de mieux distinguer le caractère malin ou bénin d'une tumeur. D. R.

meilleurs appareils du commerce, mais aussi de mesurer l'élasticité (ou la dureté) des tissus la composant, donc, de mieux distinguer une tumeur cancéreuse d'une bénigne. Un autre équipement, en test, permettra de brûler la tumeur par ultrason.

Supersonic Imagine n'en est qu'à ses débuts : elle compte 100 personnes et son chiffre d'affaires (10,5 millions d'euros prévus en 2009, mais 31 millions en 2010) est dérisoire à côté de ceux de ses rivaux. Mais cette petite entreprise pourrait être sa force. « Nous n'avons pas de base installée à défendre, nous ne risquons pas de cannibaliser », souligne Jacques Souquet, son président. « Nous pouvons nous permettre de mettre sur le marché des appareils basés sur une rupture technologique, et non sur de simples évolutions, comme le font les grands groupes ». Il sait de quoi il parle : il fut longtemps dans l'autre camp, comme vice-président de Philips Medical Systems aux États-Unis.

Entre Mathias Fink et Jacques Souquet, la complémentarité est excellente. Au premier, la créativité scientifique – il est, avec M. Tanter, l'auteur de la plupart des 21 brevets détenus par la société. Sa volonté de voir ses inventions servir à quelque chose a permis de convaincre le second de revenir en France pour y créer une société d'imagerie médicale, exploitant ses inventions.

Une équipe internationale

A Jacques Souquet, le soin de faire revenir des États-Unis, puis de diriger une équipe d'ingénieurs, dont plusieurs étaient d'anciens élèves et chercheurs du laboratoire de M. Fink. Comme Claude Cohen-Bacri, responsable technique de la société, précédemment directeur de la recherche sur les ultrasons, chez Philips Research et ancien élève de l'ESPCI. « J'ai rapatrié neuf Français qui travaillaient chez Philips ou Siemens. J'ai aussi embauché des Américains », raconte M. Souquet.

Il convainc aussi Bernard Dauger et sa société de capital-risque Aunga Partners, le Crédit agricole, Edmond de Rothschild Investment Partner et d'autres investisseurs de participer aux deux levées de fonds pour un montant total de 30,5 millions d'euros. MM. Fink et Tanter, que leur statut de fonctionnaire empêchait d'être actionnaires de la société, des sa création, se sont contentés d'une participation infime, sans voix au conseil d'administration.

Les aides publiques se limitent à 2,7 millions d'euros de subventions et 2,2 millions d'avance remboursables. M. Souquet ne cache pas que des fonds publics pour regonfler sa trésorerie seraient les bienvenus. Quant à M. Fink, il rêve d'un investisseur tricolore prêt à racheter les parts des sociétés de capital-risque quand celles-ci voudront s'en faire. Mais il semble que la visite présidentielle ne soit assortie d'aucune aide financière publique. ■

Annie Kahn